



PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

DOSSIER DE PRESSE



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Lieu de vie et de vacances, réservoir de biodiversité
& source d'innovation



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un PNR ? :	p.3
La Carte du PNRLG:	p.4
Le PNRLG :	p.5
La Charte 2014-2029 :	p.8
Actions emblématiques :	p.9
Deux structures clés :	p.14
L'équipe technique :	p.17
Infos utiles :	p.18

L'ÉDITO

« Espace de concertation, zone protégée, mode de gouvernance, support aux initiatives privées, appui aux collectivités locales, un Parc naturel régional, c'est tout à la fois.

Avec pour feuille de route sa Charte 2014-2029, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ambitionne, comme ses homologues, la protection et la valorisation des patrimoines, culturels et naturels, et l'accompagnement des activités humaines dans les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

C'est aussi une terre d'expérimentation des bonnes pratiques où un ensemble de personnes, techniciens et élus, partagent la même passion, au bénéfice de notre environnement, de notre patrimoine et de la qualité de vie sur notre territoire.

Trouver de nouvelles solutions face aux enjeux de demain, prendre en compte l'intérêt commun, expérimenter et inventer sans cesse cette « autre vie » en développant une approche transversale et pluridisciplinaire si spécifique aux Parcs naturels régionaux, autant de défis que le PNRLG s'attache à relever depuis sa création en 1970... »

Renaud Lagrave,

Président du Parc naturel régional
des Landes de Gascogne

Vice-président de la Région
Nouvelle-Aquitaine



QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?



Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile.

Seul un territoire d'un fort intérêt patrimonial (naturel, paysager, culturel, etc.), remarquable et fragile, reconnu au niveau national, que les partenaires, signataires de sa Charte, s'engagent à préserver à travers un mode de développement avant tout respectueux de l'environnement peut bénéficier d'un classement en « Parc naturel régional ».

Un Parc s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de ses patrimoines, c'est la Charte.

« UN PARC NATUREL RÉGIONAL A POUR VOCATION DE PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN DE SON TERRITOIRE EN METTANT EN OEUVRE UNE POLITIQUE INNOVANTE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT . »



LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX, GARANTS D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Un Parc doit garantir l'aménagement durable de son territoire. Pour cette fonction, plus qu'une autre, le Parc ne peut travailler seul.

Son rôle est de coordonner et mettre en cohérence les actions des acteurs publics, de veiller à ce qu'ils respectent l'environnement et s'intègrent dans une politique de développement durable.

Aussi, le Parc est chargé par exemple d'émettre des avis sur les grands schémas régionaux et départementaux et les projets communaux.



📍 **Is marelă arie de calană ce lea din pâlă portă
cristaliză de bășoară d' rădăcină și de lăune.**



die bruch.com



de mer sur le littoral vers les îles du littoral, un accompagnement par des poissons, exportés de leur territoire : www.mmda.fr



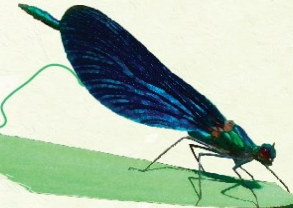
Et hanc antiquam maxime - Salomon Pater naturae
pater - una propolati sine proleque suspensum et de



de Marquize, and les résidus sont classés Déchets
Historiques. www.marquize.fr

apiculture landuse. www.gemini.diford.fr

un véritable festival, balade de 4000 m sur les traces d'une occupation ancienne



accreditation on page 26 or visit us online: www.grandinforafreight.com

praticis: www.contra-queer.org

Salute une école en compagnie d'un artiste

un véritable festival, balade de 4000 m sur les traces d'une occupation ancienne

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

5



Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est à la fois un **lieu de gouvernance**, un **réservoir de biodiversité**, une **source d'innovation** et une **entité géographique**. Ce **vaste territoire forestier** au cadre de vie préservé, chevauche les départements des Landes et de la Gironde. Il couvre une grande partie de la forêt de pins du massif des Landes de Gascogne qui lui a donné son nom et s'étend **du Bassin d'Arcachon, en Pays de Buch, jusqu'au sud de la Grande Lande**. La **Leyre** qui traverse cette forêt, se jette dans le Bassin d'Arcachon après un parcours de 100km. Ses rives sont bordées de feuillus qui constituent une exceptionnelle forêt-galerie et abrite de ce fait, un patrimoine naturel riche et varié.

Nom : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Naissance : Décret du 16 octobre 1970

Surface : 336 052 ha

51 communes : dont 27 en Gironde et 24 dans les Landes (Arue, Audenge, Balizac, Belhade, Belin-Béliet, Bélis, Biganos, Bourideys, Brocas, Cachén, Canenx-et-Réaut, Callen, Captieux, Cazalis, Commensacq, Escaudes, Garein, Giscos, Goualade, Hostens, Labouheyre, Labrit, Lartigue, Le Barp, Lencouacq, Le Teich, Le Tuzan, Le Sen, Louchats, Lucmau, Luglon, Lugos, Luxey, Maillères, Mano, Marcheprime, Mios, Moustey, Origne, Sabres, Salles, St-Léger-de-Balson, St-Magne, St-Symphorien, St-Michel-de-Castelnau, Sore, Solférino, Trensacq et Vert).

Syndicat mixte de collectivités territoriales comprenant : les représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, des Départements de la Gironde et des Landes, des 51 Communes, des 6 EPCI et de la Communauté d'agglomération du Marsan.

3 structures/équipements clés d'accueil du public : Maison du Parc à Belin-Béliet (33), Maison de la Nature et du Bassin d'Arcachon au Teich (33), Écomusée de Marquèze à Sabres (40).

LES 5 GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

LE MASSIF FORESTIER

La forêt de pins maritimes compose le paysage emblématique du territoire. Dans ce paysage, les habitants se reconnaissent, s'y inscrivent, c'est un paysage identitaire. Derrière l'homogénéité des pins, se cache une grande diversité, la forêt est un écrin de paysages variés.

LES VALLÉES

Les vallées sont des lieux originaux et discrets au cœur du massif forestier de pins maritimes. Elles sont clairement identifiables par la végétation de feuillus qui contraste avec la forêt de pins maritimes du plateau. La forêt-galerie est un paysage intime et secret.

L'HABITAT TRADITIONNEL

L'airial constitue une forme d'habitat caractéristique et demeure une composante majeure du paysage et du patrimoine culturel. Mosaïque paysagère au sein du massif, le paysage de l'airial constitue un espace de respiration au cœur de la forêt. Sa dimension conforte également ce sentiment d'harmonie entre l'homme et son territoire.

LE DELTA DE L'EYRE

Cet espace constitue l'exutoire de la rivière mais aussi la voie d'entrée dans le bassin d'Arcachon. Le paysage du delta, ouvert et lumineux, contraste avec le paysage de forêt et de forêt-galerie... Avec les ports, les cabanes ostréicoles, la faune et la flore qui caractérisent les paysages du Delta.





QUELQUES ESPÈCES ANIMALES DU PARC

Le GYRIN, insecte aquatique doté de deux paires d'yeux. Les eaux de la Leyre accueillent une des rares populations connues au niveau mondial.

Le FADET DES LAÎCHES, papillon emblématique des landes humides à Molinie. Sa présence en nombre est exceptionnelle au niveau européen.

La GRUE CENDRÉE, espèce emblématique du territoire. Plusieurs dizaines de milliers choisissent les Landes de Gascogne comme lieu d'hivernage chaque année.

La LOUTRE D'EUROPE se plait dans les eaux poissonneuses et de bonne qualité du territoire.

QUELQUES VÉGÉTAUX DU PARC

Le FAUX CRESSON DE THORE, petite plante à fleurs blanches, présente uniquement dans le Sud-ouest de l'Europe. Il se développe essentiellement au niveau des lagunes s'asséchant en été.

La FONTINALE CHEVELUE se fixe au tronc des aulnes. Cette mousse, plus commune en Scandinavie, s'observe en France uniquement sur les bords de la Leyre soumis aux crues saisonnières.

UN PATRIMOINE BÂTI RECONNU

Les AIRIAUX sont des témoins d'un mode de vie passé, dans un espace harmonieux au cœur de la forêt. Un espace sans clôtures ni barrières, typique, que l'on retrouve dans le quartier de Marquèze, au cœur de l'écomusée de Sabres.

UN PATRIMOINE PLUS ORIGINAL

Le PATRIMOINE INDUSTRIEL des Landes de Gascogne témoigne d'un passé peu connu. Les vestiges de forges, de distilleries ou de fours à goudron marquent les paysages mais sont de plus en plus fragiles ; leur préservation est précieuse.

UN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Autour de la langue, des traditions et des savoir faire, la CULTURE GASCONNE est encore bien vivante sur le territoire comme en témoignent les très emblématiques Cercles de Gascogne...

LA CHARTE 2014 -2029

ET SES GRANDS AXES

La CHARTE est l'élément incontournable pour tous les Parcs ; c'est le document de référence pour tous les acteurs publics du territoire. Elle consigne les orientations et les actions à mener, décidées collectivement, aujourd'hui et demain.

Unique, différente dans chaque Parc, elle résume à elle seule le projet du territoire pour une période de quinze ans.

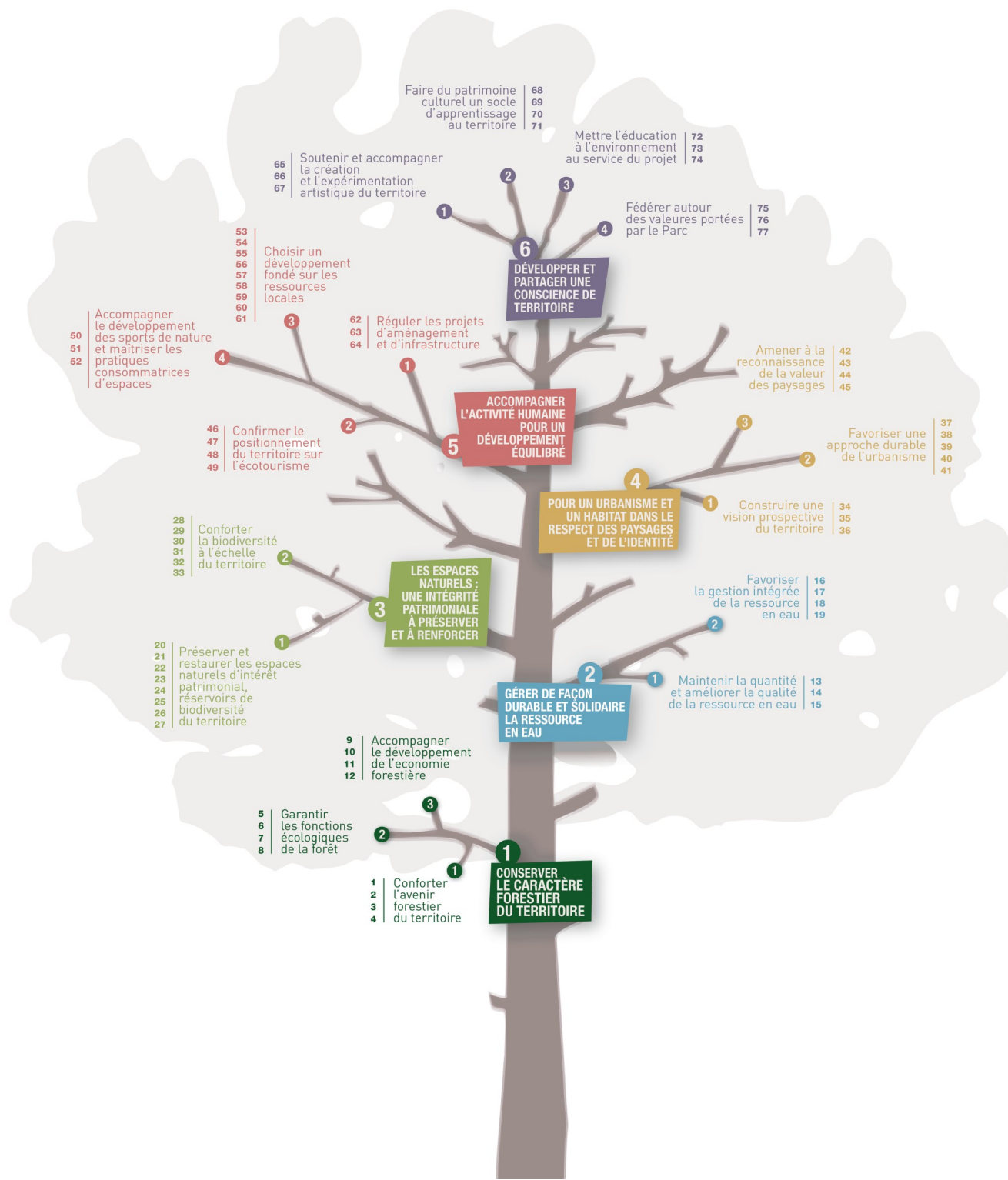
Sans Charte, le territoire ne pourrait pas être labellisé « Parc naturel régional ».

La Charte : un projet qui engage un ensemble de signataires que sont les communes du Parc, les EPCI, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

LA CHARTE DU PARC C'EST :
6 PRIORITÉS POLITIQUES

18 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

77 MESURES



PATRIMOINE NATUREL : ACTIONS EMBLÉMATIQUES

La mission patrimoine naturel du Parc intervient spécifiquement sur les priorités politiques de la charte liées à la ressource en eau, aux espaces naturels et la biodiversité.



CONNAÎTRE POUR PRÉSERVER

- Observatoires de la biodiversité et observatoires des sites naturels majeurs : permettent de suivre la biodiversité à l'échelle du territoire du Parc et comprendre l'écologie des milieux naturels.
- Atlas communaux de la biodiversité : permet la connaissance de la biodiversité du territoire, l'identification des enjeux, l'intégration de la biodiversité dans les décisions locales, la mobilisation des habitants et des élus pour préserver et valoriser la biodiversité et l'identification des continuités écologiques.

PRÉSERVER, GÉRER, EXPÉRIMENTER POUR L'ENVIRONNEMENT

- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés.
- Gestion des sites Natura 2000.
- Delta de la Leyre : programme collectif de gestion – PCG Delta.

DIFFUSER LA CONNAISSANCE

- Formations naturalistes : proposées aux habitants du territoire leur permettant de connaître et reconnaître les espèces faunistiques et floristiques autour de chez eux.



URBANISME DURABLE—PAYSAGE : ACTIONS EMBLÉMATIQUES

10

Le conseil aux publics est au cœur de la mission urbanisme durable—paysage, qui accompagne les porteurs de projets publics ou privés qui contribuent à la mise en œuvre de la charte.

La mission organise aussi des temps d'éveil des publics aux questions d'aménagement, de cadre de vie en proposant des rendez-vous pour le grand public (conférences, ciné-débats, manifestations paysages et urbanisme durable, expositions...) et pour les collectivités (voyage d'élus, cycle de formations, séminaires...).

OBSERVER LES ÉVOLUTIONS DES PAYSAGES

- L'Observatoire Photographique du Paysage : un fonds de photographies qui constitue « l'itinéraire photographique ». Les photos qui le constituent sont prises selon un cadrage bien déterminé et font l'objet de rephotographies tous les deux ou trois ans.



ACCOMPAGNER DES PROJETS DE PLANIFICATION ET D'AMÉNAGEMENT

- Documents d'urbanisme : accompagnement des collectivités dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme, rédaction des avis du Parc.
- Projets d'aménagement et de construction : réponse au quotidien aux sollicitations de particuliers, porteurs de projets d'aménagement et collectivités sur des problématiques techniques diverses.

SENSIBILISER LES PUBLICS

- Les jeudis de l'urbanisme pour informer les élus et échanger sur les problématiques de leur territoire
- Les cafés bavards paysagers à destination du grand public
- Le concours Paysage et Architecture : vise à récompenser et à faire connaître des projets privés et publics, modestes ou ambitieux, mais toujours inscrits avec justesse dans leur environnement.

EXPÉRIMENTER POUR PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE

- Pilotage d'étude ou de programmes sur les centres-bourgs avec des méthodologies et sites pilotes
- Montage de partenariat originaux pour proposer des travaux de connaissance-prospective sur les dynamiques d'urbanisation



TOURISME ET MARQUE : ACTIONS EMBLÉMATIQUES

La Mission Tourisme du Parc anime, impulse et promeut le tourisme durable sur le territoire. Elle contribue donc principalement à la mise en œuvre de cet objectif opérationnel de la Charte du Parc aux côtés des collectivités et des partenaires régionaux, départementaux et locaux du tourisme.

FONDER L'ATTRACTIVITÉ SUR UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET RÉVÉLÉ

- Coopération entre territoires aquitains autour de l'hivernage de la Grue cendrée.

QUALIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE AUTOUR DES VALEURS DU PARC

- Réseau de prestataires fédéré et animé autour de l'écotourisme.

PROMOTION DE L'ÉCOTOURISME

- Animation d'outils numériques.
- Accueil et information auprès des visiteurs.
- Mobilisation du réseau des Offices de Tourisme du territoire pour une éco-destination exemplaire.



VALORISER LES RANDONNÉES DOUCES

- Accompagnement des projets d'itinéraires, cyclables, pédestres et équestres.
- Organisation de manifestations de découvertes des milieux en mobilité douce (Parc à pied, Parc à vélo, Rencontres Itinérances Nature...).

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA MARQUE PARC

- La marque « Valeurs PNR » : pour les prestataires de sorties nautiques accompagnées et de location de canoë-kayak sur la Leyre.

RÉGULER LES PRATIQUES CONSOMMATRICES D'ESPACES

- Cahier des charges à destination des organisateurs de manifestations de pleine nature
- VTM : accompagnement des collectivités dans la régulation de la circulation



www.rando-landes-de-gascogne.com

www.canoesurlaleyre.com

www.grueslandesdegascogne.com

CULTURE ET ÉDUCATION : ACTIONS EMBLÉMATIQUES

La mission Éducation au territoire et Culture du Parc intervient spécifiquement sur la priorité politique 6 de la Charte, « Développer et partager une conscience de territoire » et notamment sur l'objectif opérationnel 6.3 : « Mettre l'éducation à l'environnement au service du projet » et faire de ce territoire « l'espace culture, hors les murs ».



ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Interventions pédagogiques dans les écoles autour de différentes thématiques (Grue cendrée, Forêt d'Art Contemporain, Paysages, échanges interparcs, cycle pleine nature, OPP Junior).
- Animation de sorties Grand public (balades contées, découverte de la Leyre en canoë collectif...).
- Animation d'un Club Nature enfants sur le Val de l'Eyre.

ÉVÉNEMENTIEL

- Organisation de plusieurs événements issus du programme d'animation de territoire : Rencontres Itinérances Nature, Nuit de la Chouette, Jour de la Nuit, Parc à pied et à vélo, Journée des Jardins, 24h de la Biodiv'...

CULTURE

- Accompagnement et coordination de la Fédération des Cercles de Gascogne.
- Accompagnement de la Forêt d'Art Contemporain.
- Accompagnement institutionnel et animation du réseau d'une coopérative d'artisans du spectacle et mise à disposition de matériel de spectacle.
- Pôle ressource pour l'éducation artistique et culturelle
- Accueil de nombreuses résidences artistiques et créations participatives en lien avec le territoire.



BIEN D'AUTRES MISSIONS RYTHMENT NOTRE QUOTIDIEN...

MISSION ÉNERGIE

Le Parc naturel régional est Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Il s'est doté d'un scénario de transition énergétique et écologique qui doit amener le territoire à porter à 62 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale à l'horizon 2050.

Pour ce faire, le plans d'actions comportent 14 mesures pour lesquelles le Parc a déjà permis aux collectivités de réaliser grâce au fond TEPCV (141 726 €) et au programme CEE (environ 1 500 000 € de prime pour le territoire) :

- l'acquisition de 12 véhicules électriques
- la programmation de 16 opérations de rénovation de l'éclairage public
- la programmation de 59 projets de réhabilitation ou rénovation de bâtiments publics
- 7 communes labellisées Villes et Villages Étoilés

À L'INTERNATIONAL

- Coopération au Sénégal, dans la région du Sine Salum : formations d'écoguides ornithologues
- Au Maroc, appui pour la création d'un espace naturel type Parc
- En Pologne, coopération tourisme artistique en milieu forestier

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'information géographique (SIG) du Parc dispose d'environ 1262 couches d'informations dont 720 directement élaborées par les missions du Parc sur des thématiques variées. Ces données sont directement exploitées, analysées et misent en forme au sein du pôle SIG. Les documents cartographiques produits sont ensuite utilisés par l'ensemble des missions et sont de précieux outils d'aide à la décision.

COMMUNICATION

Cette mission mobilise l'ensemble des missions du Parc au travers de leurs actions d'animation, de mobilisation et de sensibilisation des habitants, élus, partenaires et acteurs locaux.

CONFORTER L'AVENIR FORESTIER DE NOTRE TERRITOIRE

- Réflexion avec les acteurs de la filière bois sur le massif forestier (colloque annuel Klaus +...).
- Intégration des enjeux du massif dans les politiques d'urbanisme.
- Aide à la promotion et à la connaissance de la forêt.
- Appui pour favoriser les constructions bois.



L'ÉCOMUSÉE DE MARQUÈZE

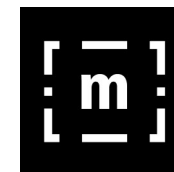
Équipement du Parc naturel

Des maisons à pans de bois au mobilier, des animaux domestiques aux cultures mises en œuvre, l'Écomusée de Marquèze abrite un **patrimoine magnifiquement préservé** et une **collection d'objets d'époque** méticuleusement collectés depuis plus de 40 ans qui lui valent aujourd'hui sont classés parmi les Musées de France.

Les fêtes et événements rythment le quartier tout au long de la saison et lui confèrent une ambiance unique. Dans cet **espace préservé de 25 hectares**, les jeux de piste conduiront les plus jeunes à la rencontre des personnages fantastiques qui peuplaient l'ancienne lande. Les plus grands manipuleront des machines étranges qui réveilleront les souvenirs d'une société disparue.

L'Écomusée c'est aussi **le Pavillon de Marquèze** qui héberge **deux expositions**. Elles vous plongeront dans l'histoire des Landes de Gascogne, pays atypique qui connaît depuis 200 ans des métamorphoses profondes : environnementales, sociales, culturelles et économiques.

Basé au cœur du Parc Naturel Régional, dans la commune de Sabres (40), l'Écomusée de Marquèze est un authentique quartier des Landes de Gascogne, préservé et fidèle au cadre et au mode de vie des habitants de notre territoire au XIXe siècle.



www.marqueze.fr

À découvrir à l'Écomusée...

Les week-ends à thème et événements

Toute la saison, des rendez-vous et événements sont proposés pour explorer diverses thématiques : Nuit des Musées, Journées des Moulins, Rendez-vous aux Jardins, Nuit des Étoiles, Journées Européennes du Patrimoine... L'agenda complet est disponible sur le site web de l'écomusée.

Les parcours de visite numériques

3 parcours ponctués d'images d'archives, vidéos, témoignages et jeux, conduisent les visiteurs dans le quotidien de Pierre le métayer ou de Jeanne la maîtresse de maison.

Pour les plus jeunes, le parcours des petits bergers basé sur des jeux leur permettra une découverte inédite et originale du quartier de Marquèze.

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne remercie la société Atlandes pour le soutien apporté à la réalisation de ces parcours de visite numériques.



L'exposition temporaire 2018, jusqu'au 4 novembre au Pavillon
"PAYSAGES EN MOUVEMENT. L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE"

À travers 140 photographies prises entre 2014 et 2017, découvrez les évolutions des paysages du territoire.

Contact presse à l'écomusée :

Benoit FISZPAN ADNRIOT
b.fiszpan-andriot@parc-landes-de-gascogne.fr
Tél: [05 24 73 37 60](tel:0524733760)



Située sur la Commune de LE TEICH, à l'entrée de la Réserve Ornithologique du Teich, sur la rive sud du bassin d'Arcachon, la MNBA, entrée maritime du PNRLG, remplit conformément à la Charte un rôle d'animation territoriale auprès des acteurs locaux.



LA MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

Équipement du Parc naturel

Vitrine du projet du PNRLG sur le Delta de la Leyre, la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon est un **site écotouristique reconnu** adossé à la **Réserve Ornithologique du Teich** dont elle assure par convention avec la Commune, propriétaire de la Réserve, la direction, la gestion technique et scientifique ainsi que l'animation.

Pour remplir ses missions, la MNBA dispose d'un **équipement ouvert au public depuis 1995** comprenant un hébergement pour groupe labellisé Gîte de France (62 lits), de deux salles pédagogiques, d'une salle bibliothèque / vidéothèque, d'une salle de conférence multimédia, d'une grande salle de restauration avec terrasse, d'un espace gestion libre, d'une base canoë kayak avec parking privatif ...

LA CHARTE DU PARC CONSIDÈRE LES CENTRES « COMME DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS QUI PARTICIPENT À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET À SA VISIBILITÉ ; ILS GARANTISSENT LE MAILLAGE DU TERRITOIRE ET ASSURENT UN RÔLE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ».



La mission principale de la MNBA : faire découvrir le patrimoine de ce territoire entre Gironde et Landes.

Toute l'équipe propose toute l'année des sorties et animations thématiques pour individuels et groupes :

- des **balades accompagnées** à pied ou à vélo au cœur du delta de la Leyre
- **initiation au dessin** entre oiseaux et paysages à croquer
- **accueil sur les sentiers** pour observer et comprendre le Bassin d'Arcachon
- **visites guidées** de la Réserve Ornithologique du Teich en matinée ou crépuscule
- des **formations à l'ornithologie** pour tout savoir sur les oiseaux du littoral
- des week-ends de formation aux différentes saisons
- du canoë et **kayak de mer** entre la Leyre et le Bassin d'Arcachon

Elle s'engage pour un **tourisme responsable** : toutes ses activités de découverte s'attachent à minimiser les impacts sur la nature environnante. Nul dérangement inutile ne doit venir perturber la faune sauvage ou gêner les activités humaines s'exerçant sur les milieux naturels parcourus.

Par ces découvertes attentives et respectueuses, peu exigeantes en aménagement et économes en énergie, nous profitons d'une nature que nous laissons intacte .

La Maison de la nature du bassin d'Arcachon c'est aussi une expertise reconnue en matière d'ornithologie, d'aménagement et gestion d'espace naturel, d'écotourisme et d'éducation à l'environnement au cœur d'un réseau de partenaires.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE...



ADMINISTRATION - RESSOURCES HUMAINES - FINANCES

- **Directeur général des Services** : Philippe OSPITAL - 05 57 71 99 81
- **Directrice Générale Adjointe** : Christine ROBLET - 05 57 71 99 82
- **Communication** : Mathilde FRAIGNEAU - 05 24 73 37 26
- **Secrétariat de direction** : Marie-Ange SALLES - 05 57 71 99 81
- **Secrétariat des missions, Accueil, Assistante comptabilité** : Estelle LAMISCARRE - 05 57 71 99 86

PATRIMOINE NATUREL

- **Responsable de la mission** : François BILLY - 05 57 71 99 85
- **SAGE Leyre, animatrice du programme** : Catherine NAVROT - 05 57 71 99 94 ; **assistant** - 05 57 71 99 84

TOURISME - FILIÈRES DE RANDONNÉES - MARQUE PARC

- **Responsable de la mission** : Béatrice RENAUD - 05 24 73 37 58

ACTION CULTURELLE - ÉDUCATION DU TERRITOIRE À L'ENVIRONNEMENT

- **Responsable de la mission** : Sébastien CARLIER - 05 57 71 99 99

URBANISME - PAYSAGE

- **Urbanisme Paysage** : Eléonore GENEAU - 05 57 71 99 95

ÉNERGIE

- **Territoire à Énergie POSitive** : Jean-Philippe RUGUET - 05 57 71 99 98

INFORMATIQUE - SIG

- **Gestion des bases de données et SIG** : Jean SERVANT - 05 57 71 99 93

À LA MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

- **Standard** : 05 24 73 37 33
- **Directrice** : Véronique HIDALGO - 05 24 73 37 36

À L'ÉCOMUSÉE DE MARQUÈZE

- **Standard** : 05 24 73 37 40
- **Directeur** : Denis RICHARD - 05 24 73 37 57

Pour les mails à chacune des personnes : les adresses sont composées ainsi : première lettre du prénom, suivie d'un point et du nom complet @parc-landes-de-gascogne.fr

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Maison du Parc
33 route de Bayonne
33830 BELIN - BÉLIET
05 57 71 99 99

Contact Presse :

Mathilde FRAIGNEAU
Chargée de communication
m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr
05 24 73 37 26



Retrouvez-nous sur internet :

www.parc-landes-de-gascogne.fr

